

FORMATION MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences De Sauveteur Secouriste du Travail

Public concerné

L'ensemble du personnel
Pré requis : être titulaire du certificat SST

Renseignements pratiques

Durée : 7 heures (1 journée)
Participants : 4 à 10 stagiaires
Attestation : certificat SST
Actualisation : tous les 24 mois
Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Moyens pédagogiques

Matériel : vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique avec plan d'intervention et de prévention INRS, mannequins (adulte, enfant, nourrisson), salle chauffée de 25 m² minimum, 1 chaise par participant formateur inclus.

Intervenant : 1 formateur SST certifié par l'INRS à jour de son MAC

Evaluation : certificative conforme à l'INRS

Validation : validation des compétences obligatoires de la formation conformément à la fiche d'évaluation de l'INRS

Documentation :
Memento INRS dématérialisé
Memento SST ref SSTCS

Planification & Tarifs

Entreprises – administrations - associations
Dans vos locaux : date à votre choix
Tarif : 680€* net de taxe pour un groupe (4-10 stagiaires)
*tarif de la formation hors frais de déplacement

Particuliers

Dates et lieux consultables sur notre site internet
<https://udsp52.fr/les-formations/>
Tarif : 160€ net de taxe par personne

Renseignements

UDSP 52
Cité des sapeurs-pompiers
29 rue du vieux moulin 52000 CHAUMONT
☎ 07 81 32 67 96 - @ formationsudsp52@gmail.com
N° agrément : 52-2023-02-00013
N° habilitation SST : 1022997/2016/SST-01/O/CN
SIRET : 51924753000024 - Code APE : 9499Z
Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région sous le numéro 44520037052.

Objectifs

Le maintien et actualisation des compétences a pour but de permettre aux sauveteurs secouristes du travail, de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation de l'INRS.

Déroulé pédagogique

ACTUALISATION DES COMPETENCES SST :

Domaine de compétence n° 1

Intervenir face à une situation d'accident du travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - *Rappel sur le cadre juridique du rôle du SST*
2. Protéger de façon adaptée
3. Examiner la victime
Rechercher, reconnaître les signes et prioriser les actions à réaliser
4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
5. Secourir la victime de manière appropriée
Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques Surveiller

Domaine de compétence n° 2

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

EVALUATION DES COMPETENCES :

A partir d'une mise en situation d'accident du travail, le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre les compétences qui lui permettraient d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Le candidat répondra à un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.